

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL
DU LUNDI 3 JUILLET 2017 A 20 H 00
MAIRIE DE LANDEDA**

N°	Objet	Rapporteur	Décision
1	Approbation du compte-rendu de la séance du 12 juin 2017 Le conseil municipal est invité à approuver le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 2 mai 2017.	Mme le Maire	Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0
2	Modification des tarifs de location des salles communales Les commissions culture, animations et vie associative ont validé lors de la réunion du 7 juin 2017 la proposition de modifier les tarifs de location des salles communales. M. KERLAN présente à l'assemblée les propositions des nouveaux tarifs de location des salles communales à partir du 1 ^{er} septembre 2017.	M. KERLAN	Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0
3	Règlement intérieur des salles omnisports M. KERLAN présente à l'assemblée le règlement intérieur des salles omnisports, qui a été validé lors de la réunion du 7 juin 2017 par, les commissions culture, animations et vie associative.	M. KERLAN	Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0
4	Règlement de location et de mise à disposition ponctuelle des salles communales M. KERLAN présente à l'assemblée le règlement de location et de mise à disposition ponctuelle des salles communales. Le conseil municipal valide ce règlement.	M. KERLAN	Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0
5	Schéma de mutualisation Mme le Maire présente à l'assemblée le schéma de mutualisation du territoire du Pays des Abers. Le conseil municipal valide le schéma de mutualisation.	Mme le Maire	Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0
6	Convention de fourniture de repas pour la cantine de l'école Joseph Signor avec la commune de Lannilis Mme le Maire propose à l'assemblée de l'autoriser à signer une convention avec la commune de Lannilis pour la livraison de repas pour la cantine de l'école Joseph Signor pour l'année scolaire 2017/2018.	Mme le Maire	Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0
7	Convention d'entente intercommunale entre les communes de Landéda et Lannilis pour le service eau-assainissement Mme le Maire propose à l'assemblée de l'autoriser à signer une convention d'entente intercommunale avec la commune de Lannilis pour le service eau-assainissement.	Mme le Maire	Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0
8	Rythmes scolaires : retour à la semaine de 4 jours Mme la Directrice de l'inspection académique a validé la demande de retour à la semaine de 4 jours à la rentrée de septembre 2017 à l'école publique Joseph Signor. Le conseil municipal prend acte de cette décision.	Mme le Maire	Pas de délibération
9	Projet éducatif de territoire Question retirée de l'ordre du jour du conseil municipal en raison du retour à la semaine de 4 jours.	Mme le Maire	Pas de délibération
10	Achats de locaux commerciaux Mme le Maire propose à l'assemblée de procéder à l'acquisition des locaux commerciaux situés à Kerivin.	Mme le Maire	Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0
11	Avenant convention SDEF route de Doënn M. MARTIN propose à l'assemblée de valider un avenant à une convention entre le commune de Landéda et le SDEF pour des travaux d'enfouissement de réseau et d'installation d'éclairage public.	M. MARTIN	Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0
12	Création d'en emploi de chargé de développement durable dans le cadre du dispositif CUI-CAE Mme le Maire propose à l'assemblée de créer un emploi de chargé de développement durable dans le cadre du dispositif CUI-CAE à temps complet à compter du 1 ^{er} septembre 2017 et pour une durée minimale d'un an.	Mme le Maire	Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0
13	Lotissement Ar Palud : renonciation à une clause de rétrocession M. THEPAUT propose à l'assemblée que le conseil municipal renonce à une clause de rétrocession d'un terrain non construit dans un lotissement communal.	M. THEPAUT	Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0
14	Informations diverses Mme le Maire : le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 25 septembre à 20 h. M. LE GOFF rappelle que le 150 ^e anniversaire de la SNSM aura lieu le samedi 8 juillet. M. CATTIN informe l'assemblée que le marché estival débutera le mardi 11 juillet au bourg. M. KERLAN lit à l'assemblée un courrier du comité de pilotage relatif à la demande de pérennisation du poste de coordinateur intercommunal enfance-jeunesse. Mme PELLEN indique que le tiré à part des animations estivales sera disponible cette semaine. M. MASQUELIER demande la date de lancement du nouveau site internet. Mme le Maire indique qu'il devrait être opérationnel d'ici entre 2 et 3 semaines.		Pas de délibération

Fin de la séance à 22h25

Vu par Nous, le Maire de la commune de LANDÉDA (Finistère)

Pour être affiché le quatre juillet deux mille dix-sept à la porte de la Mairie en exécution de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

À LANDÉDA, le 4 juillet 2017

Le Maire

Christine CHEVALIER



Handwritten signature of Christine Chevalier in blue ink.